

Appel - Ninive - Mgr Sako appelle à la solidarité pour déminer la plaine

Author : Rédaction RC

Categories : [Eglise universelle](#), [En Une](#)

Date : 15 septembre 2016



Ces jours-ci, les moyens de communication évoquent « les préparatifs pour la bataille de Mossoul » et une fois encore, commence à se préfigurer la nécessité de lancer un « grand projet humanitaire » pour faire renaître la ville et l'ensemble de la région, après la défaite annoncée des djihadistes du prétendu « Etat islamique ». Mais « avant de retourner à vivre dans nos bien-aimées villes de la plaine de Ninive », il faudra encore surmonter l'obstacle représenté par un ennemi féroce, caché sous le sol et parfois sous la forme d'objets d'usage courant. En effet, « les djihadistes du prétendu « Etat islamique », même s'ils se retirent, continuent à semer la mort au travers de mines et d'engins explosifs » qu'ils disséminent dans les champs et les villes avant de prendre la fuite. Telle est l'alarme lancée par le Patriarche de Babylone des Chaldéens, S.B. Louis Raphaël I Sako, dans un appel diffusé hier, 13 septembre. La possible renaissance civile des zones reprises aux djihadistes – peut-on lire dans le texte parvenu à l'Agence Fides – commence par le déminage.

Le Patriarche confie dans le fait d'avoir demandé dès juillet à Fraternité en Irak – organisation française engagée dans le soutien aux minorités religieuses irakiennes – de prendre en charge la bonification des deux premiers villages de la plaine de Ninive qui avaient été libérés. Cette même organisation s'est déjà engagée à bonifier quatre autres villages qui, avant d'être occupés par le prétendu « Etat islamique », étaient habités en majorité par des chrétiens et par des kurdes kakai – communauté religieuse pratiquant un culte syncrétiste. Seul un déminage effectué par des experts et des sociétés compétents pourra réellement mettre fin à l'exil des

évacués qui veulent retourner chez eux. « Il est plus plaisant de construire des écoles ou des cliniques – reconnaît le Patriarche – mais rien ne pourra être reconstruit si la bonification n'est pas réalisée au préalable ».

[Source](#) Agence Fides